

LA QUALITÉ EFK :

Les EFK garantissent un accueil et une prestation de qualité en s'appuyant sur un réseau de structures répondant à un cahier des charges spécifiquement mis en place par la FFSA, en complément des dispositions réglementaires relatives à l'encadrement, aux infrastructures et au matériel.

Infrastructures :

salle pour la formation aux cours théoriques, vestiaire, sanitaires, circuits et matériel homologués.

Assurance :

délivrance obligatoire de licences ou du Titre de Participation Annuel Ecole Française de Karting par l'EFK (via un club affilié à la FFSA).

Activités encadrées :

cours collectifs, stages de perfectionnement, participation à des courses « club », etc.

Réseau EFK identifiable :

Tenue du moniteur (polo EFK, casquettes, etc.), banderoles, drapeaux, panneaux d'identification, charte de bonne conduite, minikarts aux couleurs EFK ...

RETROUVE L'EFK PROCHE DE CHEZ TOI SUR
www.ffsa-efk.com



Fédération Française du Sport Automobile

32, avenue de New-York – 75781 PARIS CEDEX 16
Pôle Karting / EFK – Tél : +33 (0)1 44 30 24 00
Fax : +33 (0)1 42 24 17 35 – e-mail : efk@ffsa.org

Le kart ça s'apprend à l'école



Dès 6 ans

Ecoles Françaises de Karting

FFSA
KARTING

www.ffsa-efk.com

EDITO

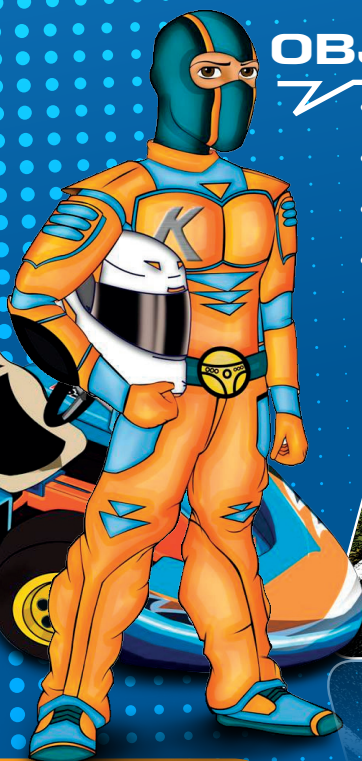
La Fédération Française du Sport Automobile, fondée en 1952, a reçu délégation du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour gérer le sport automobile.

Sa mission de service public est d'organiser et de développer la pratique du sport automobile.

Dans le cadre de sa politique de développement pour le karting, la FFSA présente les Ecoles Françaises de Karting (EFK).

OBJECTIFS DES EFK :

- Enseigner les bases du pilotage par des moniteurs diplômés d'Etat
- Faciliter l'accessibilité à la pratique du karting de compétition
- Sensibiliser les jeunes conducteurs de demain au respect des règles sur circuit comme sur la route
- Développer la pratique du karting



LE KART ÇA S'APPREND À L'ÉCOLE :

Au-delà des objectifs de promotion et de développement, la FFSA s'est aussi donnée pour mission de sensibiliser les jeunes au respect des valeurs et des règles qui s'imposent à tous en compétition comme dans la vie, sur circuit comme sur la route.

Les principes de ces enseignements sont basés sur des valeurs telles que :

- Le respect de soi et des autres : comportement sportif et civique
- Le respect de la signalisation : les drapeaux sur circuit / les panneaux sur la route
- Le respect des officiels : les arbitres sportifs fédéraux sur circuit / les forces de l'ordre sur la route
- Le respect des règles : le code sportif sur circuit / le code de la route

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les cours sont organisés par des moniteurs diplômés d'Etat (BPJEPS ou DEJEPS) mention « karting » qui proposent un programme pédagogique autour de cinq points :

1. La sécurité et la réglementation sur circuit

Connaissance de l'équipement du pilote, du respect des consignes de sécurité, du rôle des officiels et des drapeaux, reconnaissance du circuit, apprentissage à dégager son kart, connaissance d'une procédure de départ.

2. La sécurité et la réglementation sur la route

Formation théorique à la sécurité routière, formation pratique (freinage, perte d'adhérence, ...) apprentissage des gestes de protection (ceinture, réglages, entretien, etc...).

3. Le pilotage

Etude de trajectoire, accélération, freinage, manipulation du kart pied à terre, installation et démarrage du kart, suivi d'un autre kart, réaction et maîtrise devant un obstacle, départ en grille, parcours d'adresse.

4. Atelier mécanique

Enseignement des bases du fonctionnement mécanique d'un kart, réglages, pression des pneus, etc.

5. Les niveaux d'évaluation

Afin d'évaluer la progression et le niveau des pilotes, chaque élève est en possession de son « Carnet du Pilote » dans lequel les moniteurs disposent d'une grille d'évaluation et d'annotation. Il existe quatre niveaux de pilotage décernés sous forme de diplômes selon un type d'exercices précis.

